

MAE : PHILIPPE BÉNET RÉÉLU À LA PRÉSIDENTE ET UN CONSEIL D'ADMINISTRATION RAJEUNI QUI POURSUIT SA FÉMINISATION



À l'occasion de ses assemblées générales qui se sont tenues les 22 et 23 février, la MAE - n°1 de l'assurance scolaire - a renouvelé partiellement son conseil d'administration. Philippe BÉNET, président de la mutuelle depuis 2017, a été réélu pour une durée de six ans.

Quatre nouvelles administratrices, Laure BRACONNIER, Fabienne ENDERLI, Géraldine GIRARD et Anne PROCHOCKI, et un nouvel administrateur, Michael CADON, ont été élus.

Le conseil d'administration, ainsi renouvelé, se basant sur l'expérience et la compétence acquise par les anciens administrateurs, mais aussi sur la vision nouvelle apportée par les nouveaux administrateurs, est en ordre de marche pour conduire la stratégie de l'entreprise et poursuivre la mise en œuvre du projet politique.

Philippe BÉNET, président de la MAE a déclaré : « *La réélection des administrateurs sortants a prouvé le soutien des délégués de nos adhérents aux décisions prises. Je salue également les administrateurs nouvellement élus. Grâce à eux, notre conseil d'administration se rajeunit et poursuit sa féminisation.* »

À l'issue des travaux d'assemblée générale, les administrateurs de la MAE ont réélu Philippe BÉNET à la présidence de la MAE.



Ancien professeur des écoles, Philippe BÉNET a rejoint la MAE en 1998, tout d'abord localement, puis au niveau national en 2003 lorsqu'il est élu au conseil d'administration. Après avoir intégré le bureau national, il est élu président de la MAE en 2017.

« Le conseil d'administration m'a fait l'honneur de renouveler mon mandat. C'est un encouragement fort à poursuivre le travail déjà engagé pour l'avenir de la MAE alors que nous avons fêté l'année dernière ses 90 ans. La MAE est en route vers son centenaire, elle sera là encore longtemps, pour protéger les enfants, pour accompagner les familles et pour rassurer l'école, c'est notre raison d'être. » a souligné Philippe BÉNET après sa réélection.

À propos de la MAE

Numéro 1 de l'assurance scolaire depuis 1932, la MAE est le spécialiste de la protection de l'enfant et de la famille. Assureur mutualiste issu de l'économie sociale et solidaire, la MAE propose des solutions d'assurance pour sécuriser la vie de l'enfant à chaque âge et plus largement des protections familiales comme la prévoyance, le décès ou encore l'habitation. Agréée depuis 2008 par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, la MAE peut également intervenir en milieu scolaire pour mener des actions de prévention. Toutes les informations sur www.mae.fr

Contacts presse

GRAYLING France
Camille Briquet
07 62 77 78 80
MAEPresse@grayling.com